

## **Intérêts de l'HDR dans le parcours académique des enseignant.e.s-chercheur.e.s<sup>1</sup> dans le supérieur**

*Ce texte a été discuté en 70<sup>e</sup> section du CNU lors de sa réunion plénière du 09/09/2016. Il est soutenu par la vice-présidente de la 16<sup>e</sup> section et en cours de discussion dans cette section. Il a été communiqué au Président de la CP-CNU, puis discuté en groupe de travail CP-CNU, le 30/03/2017. Le but est d'expliciter les finalités de cette épreuve particulièrement importante dans la carrière d'un enseignant-chercheur.*

L'HDR, qui suscite quelque débat (AG de la CP-CNU du 09 juin 2016), mérite d'être assumé en tant qu'instrument de formation au service de l'exigence intellectuelle et de l'excellence académique en contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

### **Une étape de transition vers la fonction de Professeur.e**

L'HDR est apparue dans une période de suppression de la thèse d'Etat qui constituait une somme intellectuelle et scientifique dans une carrière d'enseignant.e-chercheur.e. Aujourd'hui, l'obligation qui est faite de soutenir une thèse en trois ans, la précarisation de l'entrée dans les métiers du supérieur et les logiques de réponse à appel à projet mettent en place, de fait, des conditions de travail intellectuel peu propices à la maturation théorique et conceptuelle, ainsi qu'à l'élaboration de sommes de connaissances pourtant indispensables à la vitalité de l'activité intellectuelle et scientifique des champs de recherche. L'HDR constitue donc dans ce contexte une occasion de maturation et d'élaboration conceptuelle, ainsi que de structuration des disciplines sur la base de programmes de recherche collectifs ambitieux, indispensables à la vitalité de l'activité intellectuelle et scientifique des champs de recherche.

### **Plus qu'un diplôme, une formation de très haut niveau**

La préparation d'une HDR, lorsqu'elle est sérieusement accompagnée par un garant.e<sup>2</sup> (en moyenne durant 2 ou 3 ans) se présente donc comme le seul moment de mise au point formelle dans la carrière, après au moins 5 ans de recherche et d'engagement dans la vie universitaire. Il permet la formalisation des acquis de la période précédente (l'après-thèse et les débuts professionnels dans le supérieur en matière de recherche et d'enseignement) mais aussi l'anticipation de la période suivante (travaux, acquis de connaissances, formation doctorale de jeunes chercheur.e.s). L'exigence d'une synthèse intellectuelle et scientifique oblige l'enseignant.e-chercheur.e à formaliser, puis à faire valider par des pairs la cohérence et la pertinence de ses travaux, leur inscription rigoureuse dans un champ de recherche valide et novateur. La fonction d'accompagnement du/de la garant.e est décisive du processus de formation.

### **La préparation de l'HDR permet de lever quelques confusions contre-productives**

Pour garantir ces objectifs de formation intellectuelle et scientifique, l'HDR doit éviter certains écueils.

- **HDR et récit biographique.** L'HDR ne se réduit pas à un récit biographique de chercheur.e. Elle constitue précisément le moment du dépassement d'une identité autocentrée dans la recherche pour élaborer une identité épistémique partageable. Si elle constitue une signature dans et par l'HDR, cette identité est destinée à être dépassée par la socialisation et les responsabilités que confèrent les fonctions de Professeur.e.
- **HDR, accumulation d'enquêtes et cumulativité scientifique.** L'HDR ne se réduit pas non plus à l'accumulation de travaux générés par une succession de réponses à des appels d'offres et à des collaborations d'opportunité. Elle constitue là encore le moment du dépassement de cette accumulation, en vue de construire un objet de recherche original par un positionnement épistémo-théorique et méthodologique explicite. Par la synthèse d'une revue de la littérature internationale et le positionnement lucide des travaux du/de la candidat.e dans un champ de recherche ou au carrefour de plusieurs champs, l'HDR constitue un apport indispensable et fécond en mettant en œuvre la fonction cumulative de l'activité scientifique.

---

<sup>1</sup> Pour prendre en compte les travaux scientifiques du domaine ainsi que les textes légaux concernant la féminisation des noms de métiers (circulaires des 11 mars 1986 et 06 mars 1998 ; B.O.E.N. du 9 mars 2000 pour l'éducation nationale), ce texte applique les recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes pour une communication publique supprimant les stéréotypes de sexe.

<sup>2</sup> Cette dénomination officielle pourrait être précisée, par exemple : « garant scientifique » ou « PR référent ».

- **HDR, travaux de recherche et signature épistémique singulière.** Compte-tenu de leurs missions et des conditions actuelles de leur exercice, les enseignant.e.s-chercheur.e.s conduisent des activités nombreuses et diversifiées, souvent dans l'urgence, qui menacent l'attention indispensable à l'étude, à l'élaboration rigoureuse d'une connaissance nouvelle, à la rédaction soignée de travaux destinés à cumuler, à la production d'une œuvre singulière qui distingue le plus sûrement l'enseignement supérieur des autres institutions et niveaux d'éducation et de formation. C'est la définition exigeante des attendus d'une HDR, confortée comme exercice intellectuel et scientifique indispensable à une posture de Professeur.e, qui garantit la formation et le recrutement de collègues faisant autorité et susceptibles de protéger, stimuler, inciter, fédérer l'enseignement supérieur.

### **L'accompagnement du processus : une formation épistémo-théorique et académique**

Il est habituel de considérer que l'accompagnement d'une telle démarche est strictement administrative, en sous-tendant l'idée qu'un.e maître de conférence, aguerri.e à la recherche et à l'enseignement est autonome dans son activité épistémologique et sait donc comment franchir ce qui est généralement vécu comme une épreuve supplémentaire. Or, lorsque garant.e et candidat.e travaillent conjointement à l'élaboration rigoureuse d'une HDR, il faut compter entre 2 et 6 ans de travail pour aboutir à un résultat satisfaisant. Le dialogue d'*ami.e critique* qui se construit avec le/la garant.e est indispensable à la continuation du travail intellectuel et scientifique, mais aussi à la maturation intérieure qui est liée à la déstabilisation puis reconstruction de nouveaux points de repères à un niveau plus élevé de conceptualisation et de généralisation théorique. L'accompagnement se fait aussi sur le plan académique, de manière à accompagner la formation institutionnelle d'un cadre de la fonction publique à des hauts niveaux de responsabilité.

### **La validation par les pairs : l'apprentissage de la rigueur, de la modestie et de la responsabilité**

Parfois vécue comme une « fourche caudine » supplémentaire qui empêche la progression rapide dans la carrière, l'HDR est donc bien plus que cela. Par l'élaboration d'une œuvre singulière, l'effort de formalisation épistémo-théorique, la confrontation aux pairs, il constitue un exercice de prise de recul, de rigueur, de modestie aussi et de responsabilité. Par l'attention studieuse, la vigilance aux travaux d'autrui, l'inscription dans un champ, le dialogue avec le/la garant.e, le/la candidat.e développe ses compétences de haut niveau pour autrui, dans l'anticipation du suivi de doctorant.e.s et de collègues, comme des responsabilités à venir.

### **L'entrée de l'HDR dans la formation continue des enseignants-chercheurs ?**

Compte-tenu de ces enjeux stratégiques dans une période où se profile une obligation de formation continue des enseignant.e.s-chercheur.e.s, il serait temps de défendre cette formation de très haut niveau comme partie intégrante de la formation continue. Le temps de travail du/de la garant.e ainsi que du/de la candidat.e devraient pouvoir être reconnus dans leurs services respectifs. La formation continue n'en serait que mieux considérée, ajoutant ainsi à une diversité de propositions techniques, une formation aux exigences intellectuelles, scientifiques et citoyennes.

### **Harmonisation des exigences ?**

L'accord qui pourrait se faire sur de telles bases de conception de ce haut niveau de formation pourrait être articulé à une réflexion concernant l'harmonisation des modalités de suivi comme des exigences dans le respect des cultures respectives de chaque discipline. Les HDR pourraient ainsi être comparables d'une discipline à l'autre (au moins dans leurs principes), comme pourraient l'être les conditions d'élaboration pour le/la candidat.e (temps de formation continue) et les conditions d'accompagnement pour le/la garant.e (temps formel inclus dans le service).

### **Une professionnalisation aux fonctions de PU après l'HDR ?**

La formation continue des enseignant.e.s-chercheur.e.s ne s'arrête pas avec la validation de l'HDR. L'acculturation aux fonctions de professeur.e des universités de va pas de soi et l'accompagnement qui peut se faire par les pairs dans un environnement bienveillant n'a pas à remplacer une formation continue digne de ce nom qui pourrait prendre en charge les dimensions nombreuses et complexes d'une fonction qui ne cesse d'évoluer.